



LA GOUTELLE

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 AVRIL 2017

Etaient présents :

- Frédéric SABY, Maire
- Marie-Jeanne LABONNE, 1ère adjointe
- Odile CHOMETTE, 2ème adjointe
- André FOURNIER, 3ème adjoint
- Fernand DE CASTRO, 4ème adjoint
- Mickaël BESSERVE
- Frédéric DUGOUT
- Dominique FOURNIER
- Jean-François MARCHEIX
- Christelle MONNET
- Josiane MOUTARDE
- Franck PERE
- Mathieu THOMAS
- Roland VIALIS
- Damian WALSH

Etaient invitées:

- Laurie CHEFDEVILLE
- Geneviève BOINO, trésorière à la DGFIP de Pontaurmur

Ordre du jour :

1. Validation de l'ordre du jour
2. Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal
3. Compte administratif 2016 - Commune
4. Approbation du compte de Gestion 2016 - Commune
5. Affectation du résultat d'exploitation 2016 - Commune
6. Vote du taux d'imposition 2017 des taxes locales directes
7. Emprunts investissement 2017
8. Budget primitif 2017 - Commune
9. Compte administratif 2016 - Transport Scolaire
10. Approbation du compte de gestion 2016 - Transport Scolaire
11. Affectation du résultat d'exploitation 2016 - Transport Scolaire
12. Compte administratif 2016 - Assainissement
13. Approbation du compte de gestion 2016 - Assainissement
14. Affectation du résultat d'exploitation 2016 - Assainissement
15. Budget primitif 2017 - Assainissement
16. Questions diverses

La séance débute à 18h05.

- Nomination d'une secrétaire de séance : Josiane MOUTARDE

1. Validation de l'ordre du jour

Le Maire propose l'ordre du jour et demande le report de l'approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal.

Vote : 15 voix pour

BUDGET COMMUNE

Frédéric Saby nous présente les comptes administratifs 2016 et le budget primitif 2017.

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	Budget antérieur	Réalisé en 2016	Proposé en 2017	Chapitres	Budget antérieur	Réalisé en 2016	Proposé en 2017
Charges à caractères général	200336	180466.28	206172	Excédents antérieurs reportés	22653	néant	néant
Charges de personnel	219801	208779.66	185630	Atténuation de charges	14200	26111.59	17200
Atténuations de produits	10000	9638.00	19000	Produits de services du domaine	32833	31427.29	44700
Dépenses imprévues	300	néant	1300	Impôts et taxes	267209	271668.24	258544
Transferts entre Section	néant	néant	3702	Dotations et Subventions	161439	154536.79	142150
Autres charges de gestion courante	78157	73980.95	67400	Produits de gestion courante	35000	38626.95	40000
Charges financières	25850	21354.37	20000	Produits financiers	10	4.59	10
Charges exceptionnelles	3900	2900.00	1200	Produits exceptionnels	5000	5296.41	1800
TOTAL	538344	497119.26	504404	TOTAL	538344	527671.86	504404

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	Budget antérieur	Réalisé en 2016	Proposé en 2017	Chapitres	Budget antérieur	Réalisé en 2016	Proposé en 2017
Déficit investissement reporté	130831	néant	122007	Produits de cessions	17000	néant	70000
Emprunts et dettes	192005	191339.37	112500	Opérations d'ordre de transfert	néant	néant	3702
Immobilisations incorporelles	48500	2712.58	55870	Dotations	191831	195055.02	86206
Subventions équipement	16000	4424.14	4000	Subventions d'investissement	58500	42340.50	36533
Immobilisations corporelles	37500	27648.98	45050	Emprunts et dettes	271505	6540.71	267688
Immobilisations en cours	114000	8985.90	124702				
TOTAL	538836	235110.97	464129	TOTAL	538836	243936.23	464129

2. Compte administratif 2016 - Commune

Marie-Jeanne Labonne fait voter le compte administratif, Frédéric Saby s'étant retiré :

↳ Vote : 14 voix pour

Frédéric Saby revient.

3. Approbation du compte de Gestion 2016 - Commune

- Approbation des comptes de gestion de la trésorerie : 15 voix pour

4. Affectation du résultat d'exploitation 2016 - Commune

- Affectation du résultat d'exploitation 2016 : 15 voix pour

5. Vote du taux d'imposition 2017 des taxes locales directes

Conformément aux engagements, il est proposé des taux inchangés par rapport à 2016 soit :

- Taxe d'habitation :	8.33 %
- Taxe foncière sur bâti :	12.37 %
- Taxe foncière sur non bâti :	129.87%

↳ Vote : 15 voix pour

6. Emprunts investissement 2017

Pour permettre d'équilibrer le budget « Investissements » de la commune et compte tenu du résultat d'exécution, un emprunt théorique de 265 688,00 € devrait être contracté au cours de l'exercice 2017.

Toutefois, après une étude des prévisions et pour financer les dépenses de voirie, le montant suffisant de l'emprunt serait de 100 000,00 €.

Le maire demande l'autorisation de contracter un emprunt pour équilibrer le budget Investissements. Une nouvelle délibération sera prise ultérieurement avec le montant définitif de celui-ci.

↳ Vote : 15 voix pour

7. Budget primitif 2017 - Commune

- Vote du budget primitif de la commune pour 2017 : 15 voix pour

BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE

Frédéric Saby nous présente les comptes administratifs 2016.

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Budget antérieur	Réalisé en 2016	Chapitres	Budget antérieur	Réalisé en 2016
Charges à caractères général	4337	4336.88	Résultat d'exploitation reporté	1168	néant
Charges de personnel	5489	5488.89	Subvention d'exploitation	25769	26080.35
Opérations de transfert entre sections	30496	30496.00	Produits exceptionnels	15002	15002.25
Charges financières	1617	1616.35			
TOTAL	41939	41938.12	TOTAL	41939	41082.60

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Budget antérieur	Réalisé en 2016	Chapitres	Budget antérieur	Réalisé en 2016
Emprunts et Dettes	20167	20165.87	Excédent d'investissement	11113	néant
Immobilisations corporelles	21442	néant	Transfert entre sections	30496	30496
TOTAL	41609	20165.87	TOTAL	41609	30496

8. Compte administratif 2016 - Transport scolaire

Marie-Jeanne Labonne fait voter le compte administratif, Frédéric Saby s'étant retiré :

↳ Vote : 14 voix pour

Frédéric Saby revient.

9. Approbation du compte de Gestion 2016 - Transport scolaire

- Approbation des comptes de gestion de la trésorerie : 15 voix pour

10. Affectation du résultat d'exploitation 2016 - Transport scolaire

L'affectation du résultat d'exploitation n'a pas lieu d'être puisque le budget « transport scolaire » a été dissous à la fin de l'exercice 2016. Le transport scolaire est de la compétence du Conseil Départemental depuis le départ à la retraite de l'agent communal qui en assurait le fonctionnement au titre de la régie communale supprimée depuis.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Frédéric Saby nous présente les comptes administratifs 2016 et le budget primitif 2017.

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	Budget antérieur	Réalisé en 2016	Proposé en 2017	Chapitres	Budget antérieur	Réalisé en 2016	Proposé en 2017
Charges à caractères général	24567	10003.42	22256	Résultat d'exploitation reporté	16704	néant	13093
Opérations transfert entre sections	10587	néant	10587	Opérations transfert entre sections	8950	néant	8950
				Redevance assainissement	9500	6391.81	7000
				Subventions d'exploitation	néant	néant	3800
TOTAL	35154	10003.42	32843	TOTAL	35154	6391.81	32843

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	Budget antérieur	Réalisé en 2016	Proposé en 2017	Chapitres	Budget antérieur	Réalisé en 2016	Proposé en 2017
Opérations non individualisées	10591	néant	10592	Opérations financières	19541	néant	19542
Opérations financières	8950	néant	8950				
TOTAL	19541	néant	19542	TOTAL	19541	néant	19542

11. Compte administratif 2016 - Assainissement

Marie-Jeanne Labonne fait voter le compte administratif, Frédéric Saby s'étant retiré :

↳ Vote : 14 voix pour

Frédéric Saby revient.

12. Approbation du compte de Gestion 2016 - Assainissement

- Approbation des comptes de gestion de la trésorerie : 15 voix pour

13. Affectation du résultat d'exploitation 2016 - Assainissement

- Affectation du résultat d'exploitation 2016 : 15 voix pour

14. Budget primitif 2017 - Assainissement

- Vote du budget primitif de la commune pour 2017 : 15 voix pour

15. Questions diverses

- Suite aux travaux d'enfouissement des réseaux sur la RD 217, Mme Georgette Thomas a fait part aux élus de détériorations suite à ces travaux, à savoir des trous importants dans sa cour.

André Fournier précise que les agents municipaux vont boucher lesdits trous avec du produit de rabotage et des gravillons.

- Le planning des tours de garde pour l'élection présidentielle du 23 avril 2017 est mis en place.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance, il est 21h10 heures.

La secrétaire

Le Maire